Genouillet N

Variété de raisin de cuve.

Origine

Ce cépage autochtone du centre de la France résulterait, d'après les analyses génétiques publiées, d'un croisement entre le Gouais blanc et le Tressot.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Genouillet

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données règlementaires

En France, le Genouillet est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" depuis 2011 sur la liste A et classé.

Éléments de description

L'identification fait appel :
- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une densité faible à moyenne des poils couchés,
- aux jeunes feuilles vertes à plages bronzées,
- aux rameaux à stries rouges,
- aux feuilles adultes cunéiformes à cordiformes, à trois ou cinq lobes, avec des sinus latéraux supérieurs profonds, un sinus pétiolaire en V peu ouvert, des dents petites à moyennes, à côtés rectilignes ou avec un côté convexe et un côté concave, une pigmentation anthocyanique des nervures faible, un limbe involuté et tourmenté, bullé, et face inférieure, une densité des poils dressés faible à moyenne et une densité nulle des poils couchés,
- aux baies qui sont de forme arrondie ou légèrement elliptique.

©2023 Plantgrape, tous droits réservés

Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1958	2018
ha	2	4.3

Profil génétique

MicrosatelliteVVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1 131	223	249	178	200	244	238	216	239
Allele 2 137	232	249	186	204	246	238	245	271

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Genouillet est un cépage de vigueur moyenne et doit de préférence être conduit en taille courte. Le port des rameaux est demi-érigé.

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé de Genouillet porte le numéro 1291.

Potentialités technologiques

Les grappes du Genouillet sont moyennes et compactes et les baies sont moyennes. Ce cépage permet d'élaborer des vins frais, légers, colorés et agréables.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Genouillet est sensible à la pourriture grise.

Phénologie

Epoque de débourrement : 5 jours après le Chasselas.
Epoque de maturité : 2ème époque, 2 semaines et demie après le Chasselas.

Debourrement

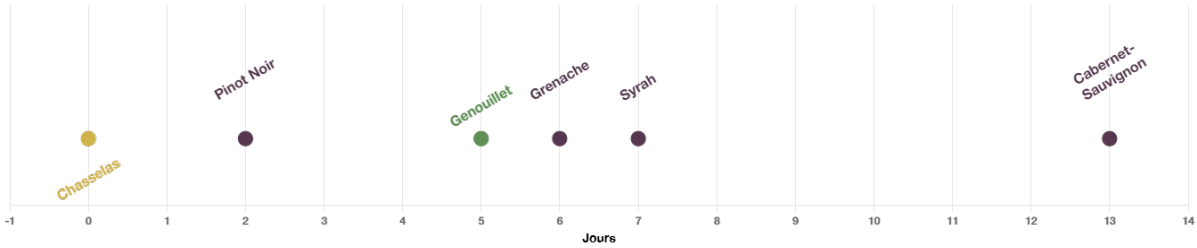

Maturité

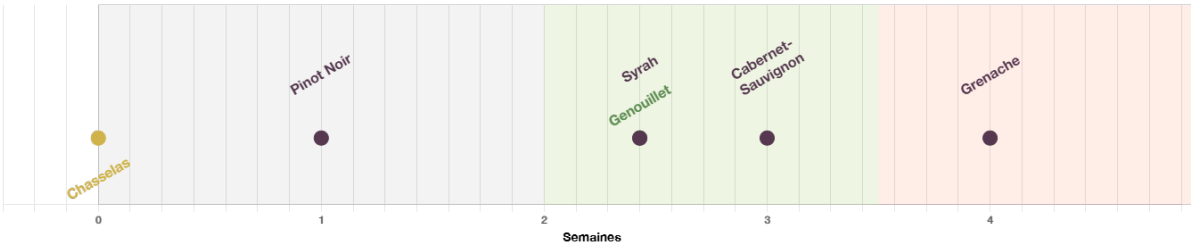

Références bibliographiques

- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro

©2023 Plantgrape, tous droits réservés

Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.
- Wine Grapes. J. Robinson et al., 2012, Ed. Penguin, Angleterre.
- Registre Ampélographique International. 1961-1972, Ed. OIV, France.

Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier

©2023 Plantgrape, tous droits réservés